

## LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PAILHARES DU 24 JANVIER 2025

**Présents:** Mme Anne SCHMITT, Mme Evelyne MILESI, Mme GONTIER Magali, Mme Anne PARIZOT, M. Emmanuel CAILLET, M. Guy BLANCHARD, Mme LE HIR Murielle, Mme Patricia MANIOULOUX.

**Absents :** Mme Christiane PROTTE (donne pouvoir à Mme Evelyne Milési), M. Louis GRANGE (donne pouvoir Mme Anne SCHMITT)

**Secrétaire de séance :** Mme Evelyne MILESI

Approbation du procès verbal du Conseil Municipal du 6 décembre 2025

Le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 6 décembre 2025 est adopté.

**Délibération n°2025-01** Annulation des pénalités de retard – Lot 6 – FEASSON ENERGIE – Électricité courant faible VMC – Marché de travaux de rénovation de 3 logements 1<sup>er</sup> étage place des Gîtes (1-1 Marchés publics)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

D'ANNULER les pénalités de retard applicables à FEASSON ENERGIE

DE DEMANDER au service de gestion comptable d'Annonay, d'effectuer le paiement du solde des sommes dues au titre du lot 6 Électricité courant faible et VMC, sans pénalités,

DE NOTIFIER cette décision à FEASSON ENERGIE, à Eric GUEY, Maître d'œuvre, ainsi qu'au service chargé du recouvrement des créances.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

**Délibération n°2025-02** Annulation des pénalités de retard – Lot 5 – ETS MAZET DENIS – Carrelage faïence – Marché de travaux de rénovation de 3 logements 1<sup>er</sup> étage place des Gîtes (1-1 Marchés publics)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

D'ANNULER les pénalités de retard applicables à ETS MAZET DENIS

DE DEMANDER au service de gestion comptable d'Annonay, d'effectuer le paiement du solde des sommes dues au titre du lot 5 Carrelage faïence sans pénalités

DE NOTIFIER cette décision à ETS MAZET DENIS, à Eric GUEY, Maître d'œuvre, ainsi qu'au service chargé du recouvrement des créances.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

**Délibération n°2025-03** Logement vacant au 1 place des Gîtes – Choix nouveau locataire (3-3 Locations)

Madame la Maire présente les 3 demandes des personnes qui se sont positionnées pour cet appartement.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

**AUTORISE** Madame la Maire à signer un contrat de location pour la locataire retenue,

**AUTORISE** Madame la Maire à signer toutes pièces administratives et comptables relatives à ce nouveau contrat de location

**CHARGE** Madame la Maire de transmettre la copie de la délibération à la Trésorerie d'Annonay.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

**Délibération n°2025-04** Révision du tarif fossoyeur (9-1 Autres domaines de compétences des communes)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

DÉCIDE d'augmenter les tarifs et indemnités actuellement en vigueur

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

**Délibération n°2025-05** Convention avec l'école du chat  
(9-1 Autres domaines de compétences des communes)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- DÉCIDE de renouveler la convention tripartite avec l'école du chat et les cabinets vétérinaires
- AUTORISE Mme la Maire à signer et appliquer la convention tripartite,
- AUTORISE Mme la Maire à payer les frais non financés par l'état ou les fondations habilitées, pour la stérilisation des chats.

Pour : 6

Contre : 3

Abstention : 1

**Délibération n°2025-06** Adhésion des communes de St-Jean-Chambre et de St-Apollinaire de Rias au SIVU SAIGC (Service d'aide à l'informatique de gestion des collectivités)  
(9-1 Autres domaines de compétences des communes)

Madame la Maire propose d'accepter l'adhésion de ces deux communes.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal

VOTE l'adhésion des communes de Saint-Jean-Chambre et de Saint-Apollinaire-de-Rias.

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

**Délibération n°2025-07** Modification des statuts du SIVU SAIGC (Service d'aide à l'informatique de gestion des collectivités)  
(9-1 Autres domaines de compétences des communes)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- DÉCIDE d'accepter la modification des statuts du SIVU SAIGC,
- APPROUVE les statuts du SIVU SAIGC.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Questions diverses

- Nectadéchois : une négociation est en cours pour l'acquisition d'un terrain voisin du bâtiment actuel, afin d'y construire un nouveau bâtiment

Prochaine séance du Conseil Municipal le 14 mars 2025

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h14.

A Pailharès le 28 janvier 2025

La Maire

Anne SCHMITT

